

## **La crise économique dans le monde, essai sur les causes et les origines**

### **The Economic crisis, essay on the causes and origins**

Houda Lounes \*

Université de Boumerdes, (Algérie). h.lounes@univ-boumerdes.dz

Date de réception: 08 /02 /2022 - Date d'admission: 25/05/2022 -Date de publication : 01/06/2022.

#### **Le résumé:**

Cet article a pour objet d'analyser les causes et les origines de la crise économique. Il sera question d'énumérer les multiples enchainements de facteurs, certains volontaristes, d'autres résultent des politiques économiques conduites au fil du temps sans que soient mesurées leurs portées sur le long terme. Le rôle de l'Etat comme défenseur de l'intérêt public décline face à l'impératif de croissance, l'hégémonie du néolibéralisme et des multinationales, et tout particulièrement face à l'urgence de maintenir la stabilité des marchés. Les entreprises, mues par la maximisation du profit, portent une grande responsabilité dans l'instabilité économique.

**Mots- Clés:** Crise; Economie; Entreprise; Capitalisme.

#### **Abstract:**

This article aims to analyze the economic crisis. The study will enumerate the multiples factors, some of them are voluntarist, others result of policies carried out over time without any measure of their effects on the long term. The role of the state as a defender of the public interest is declining face to the imperatives of growth, face to hegemony of multinationals and especially face to markets that

---

\*Auteur correspondant.

require stability. Companies bear a great deal of responsibility for economic instability.

**Keywords:** Crisis; Economy; Companies; Capitalism.

## INTRODUCTION

La crise économique est devenue au fil des ans comme une constante dans le paysage politico-économique, elle est structurelle et non conjoncturelle. Les origines sont multiples et loin de susciter le consensus, d'où l'impossibilité de corriger ou d'atténuer les effets dévastateurs qui s'accumulent et se renforcent. Ces effets ne sont pas à mesurer dans les turbulences des marchés, l'insolvabilité des entreprises ou les déficits budgétaires des Etats, mais bien au-delà. Les conséquences réelles et ultimes sont observables dans la dégradation du niveau de vie des masses, le renforcement de l'écart séparant le nord du sud et la redistribution inéquitable des richesses. A ces méfaits, il faut considérer l'instabilité politique dans plusieurs zones dans le monde, générée par les stratégies de conquêtes de marché, opérées justement à tort comme solution à la crise. Les origines sont très complexes à cerner, et ne relèvent plus de la sphère économique, elles sont davantage d'ordre idéologique, politique et historique.

Cet exposé se veut comme une tentative de réfléchir sur les causes de la crise économique autrement que par les analyses validées et reconnues par les sciences économiques. Il y a lieu de rappeler que Walras avait élevé l'économie au rang de science, le terme en soi de « science économique » n'existait nullement dans les milieux universitaires. On parlait *d'économie politique*, étudiée comme une philosophie sociale dont l'objet était les rapports d'échanges entre individus dans des marchés<sup>(1)</sup>. Mais depuis que Walras avait décrété le marché comme une institution aux « lois » inébranlables, on se retrouve dans l'incapacité de poser les vraies questions, de chercher le fond du problème. La précarité de la vie devenait comme une donnée

---

(1) O. Aktouf, «La stratégie de l'autruche Post-mondialisation, management et rationalité économique», Écosociété. Montréal, 2002. p. 64.

de la nature sur laquelle on n'a aucune prise, le plein-emploi ou la justice sociale rangées à jamais comme des idéaux utopiques, dès lors qu'aucune variable chiffrée ne puisse les représenter pour les intégrer dans les modèles économétriques. Et s'il fallait réfléchir autrement, changer l'angle de vision ? Une particularité chez tout économiste, indépendamment de son courant de pensée, est qu'il croit fermement que la solution serait le laisser faire du marché. Le déséquilibre serait causé par une liberté d'entreprendre bridée, une quelconque régulation ou intervention mal intentionnée, une concurrence imparfaite. Et si le problème résidait dans le marché lui-même ?

L'étude n'a pas pour objet la crise économique, à la manière des études foisonnantes sur la thématique. L'effondrement des marchés boursiers, suivi des faillites des banques ou des entreprises sont les faits déclencheurs directs de la crise. Mais nous avons tenté de chercher plus en profondeur, les causes plus lointaines dans le temps, pour la plupart systémiques, inscrites comme composantes de l'ordre actuel du monde, donc irréversibles, et qui conduisent à déclencher une crise, à l'instar de la dernière en date, celle de 2008. Cet ordre établi, rend même les crises, dues aux phénomènes épisodiques tels que la pandémie du Covid, dévastatrices pour les économies en raison de la faillite des Etats dans la régulation de l'économie mondiale.

**1. L'État, une fiction juridique ambiguë :** À l'origine était la tribu, dont les affaires étaient gérées collectivement ou délégués à un chef légitime. Vint ensuite la monarchie, qui niait l'Homme. Se rétablit alors l'État de droit, une création juridique par l'Homme et au service de l'Homme. Telle est la conception première dont les fondements et les contours n'ont cessé de se modeler au fil des siècles, mais qui demeurerait comme inscrite dans le marbre plus que dans les écrits philosophiques, juridiques, ou les discours politiques animés par les garants de cette conception. Mais à considérer la faillite des Etats, même les plus modernes, à établir la justice sociale ou lutter contre la précarité, jugés comme des idéaux utopiques, ou en raison de la crise, considérés comme des variables exogènes sur lesquelles on a peu de

prise, il y a lieu de s'interroger sur le bien-fondé de l'existence de l'Etat. Lorsque Hegel affirmait que l'Etat est supérieur à la société, il serait l'incarnation de la rationalité, Marx répondit que l'Etat n'est ni supérieur, ni extérieur à la société, il en est l'émanation. Il s'était inscrit en faux contre cette thèse en affirmant que l'Etat est juste un instrument de domination au service de la classe dominante. En effet, les classes sociales nouent entre elles des rapports d'exploitation que l'Etat doit maintenir<sup>(1)</sup>.

Depuis l'avènement de la mondialisation comme nouvelle promesse de prospérité et de progrès, il eut comme une transformation radicale dans l'objet de l'Etat, que certains organismes soucieux d'ancrer la compétition et la culture marchande, qualifient impunément d'*environnement des affaires*, en l'occurrence le (*doing business*). Les Etats sont donc devenus « *obsédés par la compétitivité* »<sup>(2)</sup>. Le rapport hiérarchique entre eux et les entreprises s'est inversé. On ne se dispute plus le droit d'opérer sur le territoire, l'État se fait accueillant et attractif<sup>(3)</sup>. Chaque État tente d'arracher sa position dans les chaînes de valeurs, insérer son espace économique dans les réseaux économiques transnationaux<sup>(4)</sup>. On assiste à un réaménagement des rapports entre deux puissances, l'une ascendante, celle des entreprises, et l'autre déclinante, celle des États<sup>(5)</sup>. Les Etats sont au final au service de l'entreprise, certains sont désertés, d'autres présentent le terreau fertile.

La crise économique est définie comme une dépression ou une récession, un ralentissement de l'activité économique inévitable suite

---

(1) M. Montoussé & G. Renouard, «*100 fiches pour comprendre la sociologie*», 4ème édition, Bréal, France, 2009, p. 29

(2) P. Krugman, «*Pop Internationalism*», MIT Press, Boston, 1996.

(3) F. Hatem, «*Investissement international et politiques d'attractivité*», Economica, Paris, 2004.

(4) P. G. Cerny, «*Paradoxes of the competition State. The dynamics of political globalization* », Government and opposition, Vol. 32, N° 2, 1997, pp. 251-274.

(5) J. Stopford & S. Strange, «*Rival States, Rival Firms: Competition for World Market Shares*», Cambridge University Press, Cambridge, 1991.

à une accélération ou une importante croissance enregistrée sur une longue période. La question centrale, pourquoi ne pas réguler le rythme de la croissance pour prévenir un ralentissement aux effets dévastateurs. Dans le rapport Brundtland de 1987 sur l'environnement, l'alerte donnée par ses rédacteurs était « halte à la croissance ». Il a été recommandé « la décroissance » qu'on a substituée par le terme de développement durable<sup>(1)</sup>. La planète et les ressources énergétiques ne peuvent plus soutenir l'activité économique du monde, le mode de vie et de consommation des individus. Un Etat réellement au service des intérêts suprêmes de la nation, devrait songer à redéfinir son activité économique. L'objectif de la croissance visé aveuglement par les Etats et par les entreprises soucieuses de maximiser leurs profits n'est plus en cohérence avec les impératifs de la santé publique, la stabilité économique ou la préservation de l'environnement.

L'Etat n'a plus vocation d'être au service des citoyens, sa principale mission est d'organiser efficacement l'espace où se créent et s'épanouissent les entreprises, et conquérir dans la mesure du possible des marchés pour leurs échanges. L'hypothèse sous-jacente en est la faculté de ces entreprises à apporter le développement et le progrès au pays et aux citoyens. Mais des facteurs comme la dégradation continue du pouvoir d'achat, l'appauvrissement des masses, la profusion de maladies causées par un environnement pollué par une activité économique intense, les fissures dans la famille et le tissu social causées en partie par un esclavage modernisé et nommé travail, les caisses de l'Etat vidées faute de la collecte juste et suffisante d'impôts, de tels facteurs et bien d'autres doivent alerter, à plus d'un titre sur le rôle de l'Etat. Jean Philippe Robé considère que les Etats sont réduits à être des dispensateurs de services alimentés par la taxation. Ce qui rend la protection de la propriété des biens détenus par les entreprises, l'amélioration de l'environnement des affaires et la

---

(1) S. Raynal, « Gouvernance et développement durable », La revue des sciences de gestion, N° 239-240, 2009, p. 22

facilitation des échanges comme les premières finalités qui garantissent aux Etats l'accès à davantage de ressources. La poursuite de ces finalités pousse les États à revenir sur les acquis sociaux des révolutions constitutionnelles du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>(1)</sup>.

Doit-on laisser continuellement les entreprises hors de tout contrôle, n'est-il pas raisonnable que les objectifs de toute entreprise soient définis conjointement avec l'Etat, et qu'elle intègre dans sa charte le souci du bien commun, l'aisance, le bonheur des employés et donc des citoyens ? Combien de crises faudrait-il connaître pour réaliser que le profit à maximiser, unique objectif, ne résume pas forcément à lui seul l'intérêt collectif ? Mais pour ce faire, il faudrait examiner l'essence de l'entreprise.

**1. L'entreprise, créée par l'entrepreneur et gérée en portefeuille :** L'entrepreneur est un bâtisseur, son entreprise en est le projet ou l'aboutissement de toute une vie. On ne détruit pas ce que l'on a durement bâti. Donc à l'origine les entreprises étaient créées pour durer, l'objectif était la pérennité avant le profit et la création de valeur. Aujourd'hui l'entreprise est juste une réunion de facteurs de production dont le capital, détenu par des investisseurs sans la moindre implication dans son devenir ou son objet. L'entreprise est une société, représentée par des actions gérées à distance dans ce qu'on appellerait « *le portefeuille* ». Et si cet état de fait ne peut être considéré en soi comme une défaillance, il n'est pas non plus à remettre en cause, il est néanmoins un facteur, parmi tant d'autres expliquant les crises économiques répétitives.

Au terme de la théorie de l'agence qui régit les économies anglo-saxonnes, l'entreprise est un nœud de contrats permettant à des partenaires de coopérer. C'est ainsi que la plus importante innovation juridique servant ces économies consiste en la séparation des propriétés, l'entreprise est une entité autonome, qui exploite les

---

(1) J-P. Robé, «*Property, power and politics, why we need to rethink the world power system*», Bristol University Press, Angleterre, 2020.

capitaux (humains et matériels) de plusieurs partenaires sans que ces derniers soient tenus responsables vis-à-vis de l'Etat ou de la société des dérives de cette entreprise. Ils sont liés les uns aux autres par des contrats qu'ils doivent honorer, leur défaillance dans la matière impliquerait facilement leur faillite, leur rachat ou leur substitution dans la chaîne de valeur. Dès lors qu'elles sont réduites à des actions dans un portefeuille, leurs détenteurs peuvent facilement s'en séparer sans se soucier des milliers d'employés qui seront en chômage, ni des autres conséquences qu'impliquerait la fermeture des usines en période de crise.

Ce qui explique la confusion dans l'attribution des responsabilités concernant la mauvaise conduite de l'entreprise. Il ne s'agit pas d' « *un propriétaire* » ou d' « *un gestionnaire* » mais d'une entreprise entière, plus grande est sa taille et plus dévastatrice sera sa chute. Le modèle du capitalisme anglo-saxon crée lui-même le processus de son irréversibilité. En effet, la mutation dans les structures des entreprises et la concentration des pouvoirs, liée aux stratégies de fusions, d'acquisitions, d'expansion ou de délocalisations rendent le rôle de l'Etat extrêmement marginalisé dans le processus de gouvernance. Les Etats détiennent un faible droit de regard sur les entreprises exerçant sur leur territoire, et qui contribuent même à l'essentiel de leur PIB. Les Etats subissent même les menaces de délocalisation si des lois supplémentaires venaient les contraindre à plus de dépenses sociales ou à agir davantage pour la préservation de l'environnement.

**2. La mondialisation:** l'homme est animé par l'esprit de domination, la quête des territoires est inhérente à son instinct animal. A l'origine, les 30 glorieuses (1945-1975) où les entreprises pouvaient s'épanouir suite à l'industrialisation et la production de masse qui ont permis la satisfaction d'une multitude de besoins et en créer même d'autres. La réussite sociale fut même définie à travers l'acte d'entreprendre. On valorisait exagérément les fondateurs des entreprises, les innovateurs ou les dirigeants.

Ces entreprises, animées par l'esprit de domination, n'ont cessé de croître jusqu'à atteindre des tailles critiques dont le maintien exigerait la continuité dans la production de masse et la consommation effrénée d'une énergie extraite aux conditions les plus hasardeuses. Sauf que les marchés, ou les territoires habituels, étaient déjà au stade de saturation, il fallait en trouver d'autres, et c'est ainsi que le concept de mondialisation fut créé comme pour venir au secours de ces entreprises. Il leur était devenu plus facile d'écouler leur offre et de disposer des ressources devenues de plus en plus rares.

La maximisation du profit avait comme obstacle les coûts, générés justement par la quête des territoires. L'organisation mondiale du commerce avait réduit donc les barrières à l'entrée jusqu'à leur suppression. Pour réduire davantage les coûts, on a intégré les pays du sud dans cette spirale nommée la mondialisation. Les entreprises délocalisaient pour investir chez les pays du sud. Elles choisissaient le moins-disant social, fiscal, le moins contraignant sur la manière d'exploiter les hommes ou les ressources. Des ressources non renouvelables, ou disparaissant à une vitesse supérieure à celle de leur régénération. Et l'exploitation peu régulée par les Etats du travail avait eu comme conséquence des inégalités sociales qui ne cessent de s'amplifier, entre le nord et le sud et au sein même des pays du nord.

Au terme de la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, l'hypothèse fondatrice du commerce international, ces avantages apparaissent quand la main-d'œuvre et le capital franchissent librement les frontières ou quand les biens et les services produits s'échangent librement. On supposait que les salaires, les taux d'intérêt et les prix finiraient par s'uniformiser dans tous les pays qui échangent et investissent dans une économie internationale<sup>(1)</sup>. Mais rien de cette théorie ne fut validé dans les faits, les inégalités en matière de salaire et de pouvoir d'achat ne cessent de se renforcer. La mondialisation et

---

(1) S. Berger, « *Made in monde, les nouvelles frontières de l'économie mondiale* », Nouveaux Horizons, Paris, 2007, p. 31.



le modèle de commerce international prédominant réduisent sensiblement les recettes fiscales et douanières des Etats, les dépenses publiques et sociales s'amenuisent avec, et la crise s'installe dans la durée.

**2. Le capitalisme :** La pérennité de ce modèle se heurte aux limites imposées par la nature quant aux ressources énergétiques que les entreprises continuent désespérément à extraire. Elle se heurte également au mécontentement grandissant des masses en raison de leur appauvrissement et la précarité de la vie que l'Etat ne semble plus en mesure de combattre. Pis encore, les institutions de tout Etat, avec une législation complaisante, œuvrent pour que les détenteurs du capital puissent avoir plus de capital. Les profits ne se font aujourd'hui qu'à travers les licenciements, les réductions des salaires ou la destruction de l'environnement.

Le capitalisme anglo-saxon considère l'entreprise comme la propriété privée de ses actionnaires, ceux qui ont investi du capital financier. Ce sont les seuls propriétaires légitimes. Le conseil d'administration, constitué uniquement de membres représentant les actionnaires, ne doit rendre des comptes qu'à ces derniers. Le capitalisme entrepreneurial, adopté par les pays de l'Europe du Nord et le Japon, estime que l'entreprise est une organisation sociale, propriété de tous les acteurs. La propriété est en fait un faisceau de droits, et non pas un seul droit absolu<sup>(1)</sup>. L'entreprise demeure propriété de l'Etat et de la société dans son ensemble quand bien même ni l'un ni l'autre n'apportent leur capital. En Allemagne, le syndicat est co-gestionnaire, une loi impose que la somme des dividendes perçus par les actionnaires ne doit pas dépasser la valeur résiduelle réelle de l'entreprise. Les industriels allemands ne poursuivent pas une quête effrénée des profits au détriment de l'environnement ou de la question sociale. Dans ce capitalisme, les entreprises ont une vision pour le long terme, la coopération entre les

---

(1) S. Raynal, op. cit, p. 20

travailleurs et les dirigeants est très intense, d'où une certaine solidarité sociale qui permet des relations de confiance. Les licenciements sont rares du fait de la force des syndicats allemands et de l'embauche à vie dans les entreprises japonaises. Ce qui crée un vif sentiment d'appartenance et de loyauté chez les employés, et à terme leur épanouissement<sup>(1)</sup>.

Le capitalisme financier est encore plus dévastateur. Il peut être considéré comme le nouveau substitut au capitalisme industriel qui permet à une oligarchie minoritaire de s'enrichir instantanément et aisément. En effet, la classe dominante avait cédé aux cadres dirigeants l'industrialisation, devenue trop coûteuse avec l'impératif du développement durable, assez contraignante avec l'intrusion des Etats. La finance, libre comme l'air, mouvante, fuyante, quasi incontrôlable offre un enrichissement pharamineux. Les acteurs de la haute finance internationale, dont les transactions ne sont pas taxées, concentrent l'offre des capitaux et imposent aux Etats leurs propres lois. Le marché se substitue à l'Etat pour réguler le système financier. Une des dimensions de ce capitalisme, la finance de l'ombre, le *shadow banking*. Des banques d'affaires et des fonds spéculatifs, peu régulés, interconnectés entre eux, spéculent et prennent des risques excessifs dans le but de maximiser leurs profits. Ils étaient à l'origine de la crise de 2008. Avec le développement des TIC, il y a aujourd'hui les *fintech*, une finance qui s'appuie sur la technologie pour échapper davantage à la régulation<sup>(2)</sup>.

**3. La croissance et le progrès:** Ainsi, comme solution à la crise, on évoque la croissance. Les entreprises, et par ricochet les pays, ne font pas suffisamment de croissance. Toutefois, ne faudrait-il pas considérer la question sous un autre angle, la taille gigantesque des entreprises, les exigences considérables des actionnaires en termes de dividendes, celles de la classe dirigeante en matière de rémunération, ne sont-elles pas en

---

(1) M. Albert, « *Capitalisme contre capitalisme* », Seuil, France, 1991.

(2) D. Plihon, « *Le nouveau capitalisme* », 4ème édition, La Découverte, France, 2016.

totale incohérence avec la capacité de l'économie mondiale à réaliser de la croissance ? Combien de marché faudrait-il encore conquérir, de coûts à réduire, de demande à créer pour réaliser les profits nécessaires au maintien de la croissance? Duménil et Lévy soutiennent que plus les entreprises sont aptes à ajuster l'offre à la demande, plus la situation est défavorable pour la stabilité économique<sup>(1)</sup>.

Si on observe comment se réalise aujourd'hui la croissance, on s'apercevra qu'elle se base uniquement sur la réduction des coûts (matières et travail). Lorsque les logiciels, les robots ou l'intelligence artificielle peuvent supplanter le travail humain, les entreprises recourent à ce qu'elles qualifient impunément de « plan de restructuration sociale » pour mettre au chômage leurs effectifs. Pour les postes sans qualification aucune, les entreprises recrutent les migrants que Marx avait décrit comme « *l'infanterie légère du capital* ». Lorsque la technologie ne peut pas réduire le coût du travail, les entreprises s'implantent dans les pays asiatiques où la main-d'œuvre est quasi gratuite. Et dans leur extractivisme effréné, les conflits perpétuels dans les régions regorgeant des ressources (Afrique, Moyen-Orient...) rendent les coûts des matières premières et de l'énergie plus au moins faibles. Les restrictions portant sur la préservation de l'environnement peu respectées, sinon bafouées, rendent le coût des ressources encore plus faible. Ainsi, grâce à de pareilles stratégies, les entreprises réussissent à faire du profit et les économies, à faire de la croissance.

Lorsque les marchés ne sont pas saturés, la distribution inéquitable des richesses fait que les masses manquent de moyens pour consommer l'offre débordante des entreprises et permettre ainsi à la roue de l'économie, telle que mise en place depuis des siècles, de tourner efficacement. Les richesses sont concentrées aujourd'hui entre

---

(1) R. Di Ruzza, « Crise et périodisation du capitalisme, à propos du livre de Gérard Duménil et Dominique Lévy : La dynamique du capital, un siècle d'économie américaine », *Actuel Marx*, N° 21, 1997, p. 170.

les mains d'une minorité qui ne peut par le biais de la consommation, produire l'équilibre nécessaire à l'économie. Le tableau suivant montre clairement les disparités de richesses dans le monde.

**Tableau 1 : « Répartition du patrimoine mondiale »**

	Nombre d'adultes (en million)	% dans la population	% patrimoine mondial détenu
> à 1 million de \$	56	1.1	45.8
entre 100000 et 1 million de \$	583	11.1	39.1
entre 10000 et 100000 \$	1715	32.8	13.7
< 10000 \$	2879	55	1.3
Total	5233	100	100

**Source:** Global wealth report 2021, [www.credit-swiss.com](http://www.credit-swiss.com)

Le progrès qui à priori, semble au service de l'humanité pourrait à terme, tels que préconisent les experts, renforcer la crise. L'investissement massif des entreprises dans l'intelligence artificielle et la robotique offre certes des gains considérables mais il conduit à la suppression de milliers d'emplois. Les avancées dans les TIC permettent aujourd'hui la substitution de la fonction de caissière dans les grandes surfaces, par des applications et des caméras intelligentes. Certaines banques mettent en place des machines comme répondeurs dans les centres d'appel. Des logiciels programmés deviennent à l'écoute des clients pour les conseiller. Et le concept semble à l'étude pour le transposer également à la médecine.

Comme solution, des économistes évoquent des théories sur le revenu universel ou l'impôt technologique. Dans les pays nordiques, la journée de travail fut réduite à quatre jours. Il n'est certes pas question de freiner le progrès mais de le réguler, et de redéfinir à nouveau la finalité de l'entreprise.

**6. La finance, entre spéculation et dérégulation:** Depuis les années 1980, la sphère de l'économie réelle, basé sur la transformation et la production, n'a cessé de régresser cédant la place à l'économie financière, virtuelle, basée sur la spéculation. Les profits ne dépendent d'aucune valeur ajoutée mais des anticipations plus ou moins fondées

sur les valeurs probables de titres financiers fortement volatiles. Les financiers, rémunérés par des commissions sur la gestion des portefeuilles voudront minimiser les risques en réclamant aux entreprises leurs prévisions. Les entreprises n'ont donc aucun intérêt à s'écarter des profits annoncés et destinés à rassurer les bourses quand bien même les marchés ne peuvent garantir de tels profits. Pis encore, les dirigeants recourent à toutes sortes d'artifices fiscaux et comptables, même frauduleux juste pour ajuster les résultats réels aux prévisions.

Il existe tout un réseau de médias dédiés à la finance, qui réagit exagérément aux écarts les plus minimes entraînant ainsi des déceptions qui peuvent mener à des ventes énormes de titres. Ce qui fait chuter les valeurs boursières des entreprises sans refléter leurs santés réelles et déclencher ainsi une crise. Faire des profits dans cette sphère se résume à des jeux de pari<sup>(1)</sup>.

Les acteurs dans cette sphère sont les banques qui exercent conjointement leurs activités de financement de l'économie à court terme, d'investissement et de spéculation. Certaines banques sont dites systémiques, leur chute entrainerait un désastre économique, et la faillite en cascade de tout le système bancaire. Et quand une bulle éclate, les Etats se retrouvent dans l'obligation, pour que les dépositaires puissent retirer leur argent, de sauver les banques avec les impôts des contribuables. Ainsi, les Etats mutualisent les risques et privatisent les profits. Le déficit dans les budgets causé par le sauvetage des banques se répercute sur les finances publiques, endettement auprès des marchés financiers, dégradation des services publics, hausse des impôts, restriction dans les dépenses sociales. Ceux-ci sont les plus importantes conséquences induites par la crise des « *Subprimes* » de 2008 et que les économies, particulièrement occidentales, continuent à subir. Depuis, la fonction bancaire continue d'être exercée hors de tout contrôle, les Etats sont dans l'incapacité de faire face à l'emprise ou le pouvoir des banques.

---

(1) S. Raynal, op. cit, p. 21.

Autre fait lié à la création monétaire par les banques. Il est temps de s'interroger sur le bien-fondé d'un tel mécanisme qui est à l'origine de leur faillite. La banque octroie des crédits jusqu'à 9 fois le montant de ses dépôts, et ne détient pas dans ses caisses leurs équivalents en liquidités. Elle se livre à des écritures comptables servant à la création de la monnaie lors de l'octroi du crédit et à la destruction de la monnaie créée lors du remboursement. En période de crise, la panique suscite chez les clients le besoin de retirer leur argent, et comme les banques ne possèdent aucunement les liquidités nécessaires, la faillite est inévitable. Il faut noter aussi que ce mécanisme, enseigné dans les universités et tenu pour un fait non discutable, est complètement méconnu du grand public. N'est-il pas immoral de contraindre les emprunteurs à rembourser des crédits créés *ex nihilo*, majorés en plus d'intérêts supposés être la contrepartie d'un risque que les banques ne prennent pas réellement vu que l'Etat est le garant final de la pérennité du système. Les banques sont ainsi gracieusement rémunérées sur une activité fictive légalisée par l'Etat qui est censé œuvrer pour la justice sociale, mais qui fait subir aux contribuables les conséquences finales de toute crise, causée en premier par le fonctionnement d'un système comptable et financier régulé uniquement par la main invisible du marché.

**7. Le pouvoir des multinationales:** ces entreprises produisent une valeur ajoutée de 16 000 milliards de \$, soit 25 % de la production mondiale, comptabilisant avec leurs filiales 10 % du PIB mondial et 1/3 des exportations mondiales<sup>(1)</sup>. Au nombre de 103000 en 2010, détenant près de 900 000 filiales, elles employaient en 2007 plus de 81 millions de travailleurs. Leur nombre a doublé entre les décennies 1970 et 1990<sup>(2)</sup>. Plus de la moitié des 100 plus grandes multinationales est détenue par les banques et les institutions financières (52 %). Les Etats en détiennent 18 % seulement et 12 % sont détenues par des

---

(1) CNUCED, «*Rapport sur l'investissement dans le monde*». 2011, p. 9.

(2) M. Rioux, «*Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux* », Cahier de recherche CEIM, Canada, 2012, p. 7.

familles ou des individus<sup>(1)</sup>.

Ainsi, quelques centaines d'entreprises réalisent aujourd'hui chacune un chiffre d'affaires équivalant aux PIB de plusieurs pays réunis. Elles ne sont pas enclines, à laisser des entraves brider leur croissance. Elles ont un pouvoir que jamais un empereur ou un pape n'a eu dans l'histoire de l'humanité. Les Etats n'ont pas réussi à encadrer hermétiquement les activités de ces entreprises ou à circonscrire leur croissance<sup>(2)</sup>. Elles demeurent insaisissables par les outils juridiques modernes, leur taille actuelle n'a jamais été voulue, ni imaginée par les Etats.

Depuis le début de l'internalisation des entreprises américaines, les années 1950, ensuite les firmes européennes et japonaises, certains économistes avaient prédit leur puissance future et leur hégémonie. Vernon augurait que les concepts tels que souveraineté, force économique national seront vidés de leur sens, les Etats-nations se sentiront nus, et d'un monde composé de nations, on basculera vers un monde composé d'entreprises<sup>(3)</sup>. Hymer avait développé l'idée d'une tendance vers l'émergence d'une communauté d'intérêts à l'échelle mondiale, libérée des contraintes nationales et des pouvoirs de régulation des États<sup>(4)</sup>. En effet, le pouvoir détenu par les multinationales pour défendre leurs intérêts fait voler en éclat les mesures de régulation économique. L'évasion fiscale qui fragilise les comptes de l'Etat ainsi que l'influence sur les sphères politiques à travers le lobbying sont quelques manifestations de ce pouvoir. L'évasion coûte aux Etats 483 milliards de \$ par an, au profit de paradis fiscaux ou de pays peu regardants. Sur cette somme, 312

---

(1) R. Gross, « *Who owns international business ?* », Transnational corporations, CNUCED, Vol 28, N° 3, 2021, p. 187.

(2) M. Rioux, op.cit, p. 8.

(3) R. Vernon, « *Sovereignty at Bay* », Basic Books, New York, 1971, p. 3.

(4) S. Hymer, « *The International Operations of Nation Firms: A Study of Direct Foreign Investment* », MIT Press, Cambridge, 1976.

milliards est l'œuvre d'entreprises et 171 milliards des particuliers<sup>(1)</sup>.

Quant au lobbying, il sert à maintenir les institutions de l'Etat au service des entreprises. Qu'il s'agisse de promulguer les lois favorables ou empêcher celles qui leur seront nuisibles. Ce lobbying n'est qu'une corruption légalisée avec le terme de relations publiques. Un expert en relation publiques est engagé par toute entreprise qui voudrait faire du lobbying. Métier exercé à l'origine par des juristes autodidactes, il commence par être enseigné dans les formations à l'intelligence économique. Bruxelles, à titre d'exemple compte plus de 20000 lobbyistes. Ce qui est le signe d'une certaine faillite du système électif de représentation<sup>(2)</sup>.

Innovation américaine, le lobbying est légitime dans la mesure où il défend les intérêts des entreprises<sup>(3)</sup>. Il ne peut exister donc de complémentarité entre l'Etat et les entreprises dans le projet de stabilité économique ou cohésion sociale, une partie est inévitablement hostile à l'autre. Alors que dans le modèle économique allemand, japonais, chinois, coréen ou celui des pays scandinaves, les entreprises sont les partenaires de l'Etat dans ses fonctions socio-économiques.

**8. Les sciences économiques et le management, quel statut et quelle finalité ?** Il est grand temps de s'interroger sur l'enseignement de telles disciplines, peut-on réellement les considérer comme des sciences ? Les économistes depuis Schumpeter affirment le caractère scientifique, des penseurs comme Galbraith, Aktouf ou Di Ruzza soutiennent l'idée que management et économie sont des idéologies<sup>(4)</sup>. Sur la micro économie, Duménil et Lévy, dont les travaux sur le néolibéralisme sont reconnus mondialement, affirment que :

---

(1) Tax Justice Network, « *The state of tax justice* », 2021, p. 9.

(2) M. Clamen, « *Lobbying : de l'histoire au métier* » *Géoéconomie*, Vol 72, 2014, pp. 165-182.

(3) M. Attarça & H. Chomienne, « *Les politiques publiques sous l'influence des entreprises. Un regard gestionnaire* ». *Revue française de gestion*, Vol 245, 2014, p102 .

(4) O. Aktouf, op. cit.



« ...son statut d'outil commun dans la controverse entre les économistes semble la placer au dessus des luttes partisans, revêtue des atouts de la science pure. Par sa capacité à couvrir tous les champs et même à envahir des domaines réservés à la psychologie et à la sociologie, par sa sophistication mathématique, elle affirme sa puissance analytique et sa scientificité. Rien n'est plus trompeur cependant, la micro économie n'est pas innocente, ses présupposés sont lourds de conséquences tant sur le plan logique que d'un point de vue idéologique ou politique, les mathématiques ne sont pas garants de la neutralité »<sup>(1)</sup>

Toute science a pour objet de comprendre des phénomènes en vue de les expliquer, les influencer et les maîtriser. Les politiques sont construites en fonction des avancées dans les sciences. Une caractéristique commune à toutes les sciences, les connaissances sont cumulables au fil du temps, les planètes sont mieux décrites, la tuberculose est plus cernée. Etienne Klein définit la science comme un corpus de connaissance bien établi et qui sont les réponses à des questions bien posées. Mais des questions comme le chômage, l'inflation, la pauvreté, quelle politique monétaire efficace, quelle régulation pour le système financier, semblent être en tout temps décrites sans jamais aboutir à un consensus sur leur résolution.

Tout comme pour la physique, l'économiste doit décrire le comportement des agents économiques dans leurs échanges marchands en toute neutralité sans porter de jugement. Galbraith qualifiait la science économique de complaisante. « La responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits », disait l'économiste Milton Friedman<sup>(2)</sup>

En effet, de tout temps, chaque théorie économique depuis les physiocrates était établie non pas pour décrire un comportement mais pour légitimer celui de la classe dominante. C'est ainsi que le néolibéralisme avait pour but de libérer les capitalistes, les banquiers et la finance de tout contrôle. Il avait aussi pour but de marginaliser le rôle

---

(1) R. Di Ruzza, op. cit, p. 164.

(2) M. Friedman, « *The Social Responsibility of Business Is to Increase Its Profits* », Dans W. C. Zimmerli, M. Holzinger, & K. Richter, *Corporate Ethics and Corporate Governance*, Springer, Berlin, 2007, pp. 173-178.

de l'Etat, de substituer le terme de politique par gouvernance et de réduire les fonctions de l'Etat providence. Ce courant économique n'est qu'une alliance de classe entre les capitalistes et les cadres dirigeants sous l'hégémonie des premiers<sup>(1)</sup>. Plus les Etats adoptaient les fondements de cette théorie et plus la crise s'installait dans la durée.

La concurrence sur laquelle se fondent les théories économiques, est une construction intellectuelle et une abstraction de la réalité, dans la mesure où les économistes définissent la concurrence pure et parfaite. Et pour pouvoir donner du sens à leur discipline et la rendre utile pour expliquer la récurrence des crises, on a introduit le concept de la concurrence imparfaite. Ainsi, la théorie économique spéculative, ne démontre pas, et la concurrence n'a de sens que celui qu'on veut lui donner, elle ne peut être considérée comme un postulat irréfutable et l'unique condition pour le développement<sup>(2)</sup>.

Des théories économiques se sont fondées sur des hypothèses ne reflétant nullement la réalité, aux antipodes même des valeurs réelles qui ne sont pas supposées et qui régissaient les rapports sociaux et marchands des siècles durant. Le modèle néo-classique, devenu plus tard néolibéral est fondé sur la main invisible d'Adam Smith, et sur une hypothèse très réductionniste de l'humain. Les rapports sont strictement marchands, chaque individu poursuit l'objectif de maximiser sa fonction d'utilité comprenant l'accumulation à l'infini du gain. Cette hypothèse, peu validée par l'esprit critique, s'est affirmée en doctrine enseignée à des générations entières. Des valeurs comme la sobriété, l'humanisme, l'égalité ont été perdues à jamais. L'idéal aurait été d'inculquer dans tout enseignement la culture du partage, la poursuite du bien commun, comment œuvrer pour servir sa communauté.

---

(1) G. Duménil & D. Lévy, «*La grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme*», La Découverte, Paris, 2014.

(2) M. C. Belmihoub, «*Grandeur et décadence du monopole public, réflexion sur les changements des activités de service public de réseau* », Idara, Vol 25, 2016, p.191.

Quant au management, Taylor avait réussi à vider le métier de sa substance, l'employé est devenu fonctionnaire qu'on échange aisément sur un marché où la demande de l'emploi est abondante. Avec P. Druker l'entreprise est désocialisée, il la définit comme une machine à maximiser les forces humaines. Et avec M. Porter, l'individualisme est exacerbé, il n'est question que de compétition entre entreprises, entre Etats. Alors que décrocher la première position se fait inévitablement au détriment des intérêts d'autres parties. Il suffit d'observer les conséquences néfastes sur les économies occidentales induites par la domination de la Chine.

Sur la question du lobbying par exemple, il fait l'objet de tout un champ de recherche en management stratégique dénommé « stratégie politique des entreprises »<sup>(1)</sup>. La recherche au sein de l'université, financée par l'Etat, examine comment l'entreprise pourrait s'opposer à l'Etat, au détriment même des citoyens dont les intérêts sont défendus par l'Etat.

### **Conclusion:**

toutes les origines évoquées semblent être dues principalement à deux paramètres : le retrait de l'Etat et le pouvoir grandissant des entreprises. La souveraineté des Etats s'effrite, dans le cadre des intégrations régionales jugées géostratégiques ou dans le cadre des accords conclus et jugés également profitable pour l'économie alors qu'il n'est pas plus néfaste pour l'économie qu'une souveraineté limitée. L'Etat n'est plus régulateur de tout ce qui provoque directement ou indirectement la crise économique, et les entreprises y compris les banques, avec leur quête incessante de profit et de pouvoir, leur insouciance à l'égard de la stabilité économique, renforcent la crise.

L'Etat cesse de primer l'intérêt public, se réduit à être un marché. Depuis que la propriété de l'entreprise est également

---

(1) M. Attarça & H. Chomienne, op. cit, p. 105.

échangée sur un marché, les conséquences macro-économiques de sa conduite ne sont ni imputables, ni maitrisables. Le capitalisme, incorrigible et éternel, créé lui-même ce qui garantit sa domination et son irréversibilité. Mondialisation et néo-libéralisme furent inventés à cet effet, créant une instabilité sans précédent dans l'économie mondiale.

La finance spéculative, hors de toute régulation et sauvée de la faillite avec l'argent du contribuable est très dangereuse pour la stabilité de l'économie. L'évasion fiscale et le lobbying devenus structurés au fil des ans fragilisent l'Etat. Et pour finir, l'enseignement de l'économie et du management devrait être impérativement revu pour asseoir comme ultime finalité le bien commun et non le profit. La collectivité doit se substituer à l'individu prôné par le capitalisme, la responsabilité sociale et le souci de la communauté doivent être intégrés dans tout programme éducatif. Il est impératif de revoir la manière de penser et de théoriser le développement. A travers la sphère éducative et culturelle que l'Etat joue un rôle central dans sa régulation, il faut changer la perception des adultes sur : comment faire de l'économie et du commerce. Les doctrines du début du siècle dernier doivent être toutes balayées au profit d'une nouvelle idéologie centrée sur l'être humain, la morale et les rapports sociaux.

### Références :

- (1) CNUCED. **Rapport sur l'investissement dans le monde**. 2011, [https://unctad.org/fr/system/files/official-document/wir2011overview\\_fr.pdf](https://unctad.org/fr/system/files/official-document/wir2011overview_fr.pdf)
- (2) Dominique Plihon, **Le nouveau capitalisme**, 4<sup>e</sup> édition, La Découverte, 2016.
- (3) Fabrice Hatem, **Investissement international et politiques d'attractivité**. Economica, Paris, 2004.
- (4) Gerard Duménil & Dominique Lévy, **La grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme** (éd. coll. « L'horizon des possibles »), La Découverte, Paris, 2014.
- (5) Jean-Philippe Robé, **Property, power and politics, why we need to rethink the world power system**. Bristol University Press, Angleterre, 2020.

- (6) John Stopford & Susan Strange, *Rival States, Rival Firms: Competition for World Market Shares*, Cambridge University Press, Cambridge, 1991.
- (7) Marc Montoussé & Gilles Renouard. **100 fiches pour comprendre la sociologie** 4<sup>e</sup> édition. Bréal, France, 2009.
- (8) Michel Albert, **Capitalisme contre capitalisme**, Seuil, France, 1991.
- (9) Michel Clamen, **Lobbying : de l'histoire au métier**, *Géoéconomie*, Vol 72, 2014, pp. 165-182.
- (10) Michèle Rioux, **Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux**, *Cahier de recherche CEIM*, 2012.
- (11) Milton Friedman, **The Social Responsibility of Business Is to Increase Its Profits** Dans W. C. Zimmerli, M. Holzinger, & K. Richter, *Corporate Ethics and Corporate Governance*. Springer, Berlin, pp. 173-178, 2007.
- (12) Mohamed Cherif Belmihoub, **Grandeur et décadence du monopole public, réflexion sur les changements des activités de service public de réseau**, *Idara* ; Vol 25, 2016, pp. 185-197.
- (13) Mourad Attarça & Hervé Chomienne, **Les politiques publiques sous l'influence des entreprises. Un regard gestionnaire**. *Revue française de gestion*, Vol 245, 2014, pp. 101-130 .
- (14) Omar Aktouf, **La stratégie de l'autruche Post-mondialisation, management et rationalité économique**, Écosociété, Montréal, 2002.
- (15) Paul Krugman, **Pop Internationalism**, MIT Press, Boston, 1996.
- (16) Philip G. Cerny, **Paradoxes of the competition State. The dynamics of political globalization**, *Government and opposition*, Vol 32, N° 2, 1997, pp. 251-274.
- (17) Raymond Vernon, **Sovereignty at Bay**, Basic Books, New York, 1971.
- (18) Renato Di Ruzza, **Crise et périodisation du capitalisme, à propos du livre de Gérard Duménil et Dominique Lévy : La dynamique du capital, un siècle d'économie américaine**, *Actuel Marx*, N° 21, 1997
- (19) Robert Gross, **Who owns international business ?**, *Transnational corporations*, Vol 28, N° 3, pp. 183-200, 2021.
- (20) Serge Raynal, **Gouvernance et développement durable**, *La revue des sciences de gestion*, N° 239-240, 2009.

(21) Stephen Hymer, **The International Operations of Nation Firms: A Study of Direct Foreign Investment**, MIT Press, Cambridge, 1976.

(22) Suzanne Berger, **Made in monde, les nouvelles frontières de l'économie mondiale**, Nouveaux Horizons, Paris, 2007.

(23) Tax Justice Network, **The state of tax justice 2021**. 2021, <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2021>.